

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24290083500206	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE dont la population est de 3500 habitants et plus MORLAIX-COMMUNAUTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MORLAIX MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 11400 - 44 EAU DSP (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 187 190,89	3 622 112,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 565 078,89
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 187 190,89	5 187 190,89

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 131 770,00	8 838 322,57
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	428 220,62	245 464,14
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 523 796,09	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 083 786,71	9 083 786,71
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		14 270 977,60	14 270 977,60

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	344 879,00	0,00	475 950,00	475 950,00	475 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	734 713,00	0,00	840 992,00	840 992,00	840 992,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	280 000,00	0,00	467 000,00	467 000,00	467 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 359 592,00	0,00	1 783 942,00	1 783 942,00	1 783 942,00
66	Charges financières	200 000,00	0,00	176 500,00	176 500,00	176 500,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	49 921,00		38 493,99	38 493,99	38 493,99
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 634 513,00	0,00	2 031 935,99	2 031 935,99	2 031 935,99
023	Virement à la section d'investissement (6)	291 587,00		455 254,90	455 254,90	455 254,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 350 000,00		2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 641 587,00		3 155 254,90	3 155 254,90	3 155 254,90
TOTAL		3 276 100,00	0,00	5 187 190,89	5 187 190,89	5 187 190,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 187 190,89
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 926 100,00	0,00	2 916 452,00	2 916 452,00	2 916 452,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 660,00	2 660,00	2 660,00
Total des recettes de gestion des services		2 926 100,00	0,00	2 922 112,00	2 922 112,00	2 922 112,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 926 100,00	0,00	2 922 112,00	2 922 112,00	2 922 112,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	350 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		350 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL		3 276 100,00	0,00	3 622 112,00	3 622 112,00	3 622 112,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 565 078,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 187 190,89
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 455 254,90
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	83 400,00	17 289,15	318 370,00	318 370,00	335 659,15
21	Immobilisations corporelles	848 533,00	292 006,86	1 694 400,00	1 694 400,00	1 986 406,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 751 850,00	118 924,61	3 142 000,00	3 142 000,00	3 260 924,61
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 683 783,00	428 220,62	5 154 770,00	5 154 770,00	5 582 990,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	335 000,00	0,00	438 000,00	438 000,00	438 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		335 000,00	0,00	438 000,00	438 000,00	438 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 018 783,00	428 220,62	5 592 770,00	5 592 770,00	6 020 990,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	350 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		839 000,00	839 000,00	839 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		350 000,00		1 539 000,00	1 539 000,00	1 539 000,00
TOTAL		3 368 783,00	428 220,62	7 131 770,00	7 131 770,00	7 559 990,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 523 796,09
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 083 786,71
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	357 756,00	245 464,14	0,00	0,00	245 464,14
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 369 440,00	0,00	2 398 515,10	2 398 515,10	2 398 515,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 727 196,00	245 464,14	2 398 515,10	2 398 515,10	2 643 979,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 706 552,57	1 706 552,57	1 706 552,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	739 000,00	739 000,00	739 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 445 552,57	2 445 552,57	2 445 552,57
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 727 196,00	245 464,14	4 844 067,67	4 844 067,67	5 089 531,81
021	Virement de la section d'exploitation (4)	291 587,00		455 254,90	455 254,90	455 254,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 350 000,00		2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		839 000,00	839 000,00	839 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 641 587,00		3 994 254,90	3 994 254,90	3 994 254,90
TOTAL		3 368 783,00	245 464,14	8 838 322,57	8 838 322,57	9 083 786,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 083 786,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 455 254,90
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	475 950,00		475 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	840 992,00		840 992,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	467 000,00		467 000,00
66	Charges financières	176 500,00	0,00	176 500,00
67	Charges exceptionnelles	28 000,00	0,00	28 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	2 700 000,00	2 705 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	38 493,99		38 493,99
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		455 254,90	455 254,90
Dépenses d'exploitation – Total		2 031 935,99	3 155 254,90	5 187 190,89

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 187 190,89
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	438 000,00	0,00	438 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	335 659,15	0,00	335 659,15
21	Immobilisations corporelles (6)	1 986 406,86	0,00	1 986 406,86
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 260 924,61	100 000,00	3 360 924,61
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	739 000,00	739 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 020 990,62	1 539 000,00	7 559 990,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 523 796,09
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 083 786,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 916 452,00		2 916 452,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 660,00		2 660,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	700 000,00	700 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 922 112,00	700 000,00	3 622 112,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 565 078,89
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 187 190,89
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	245 464,14	0,00	245 464,14
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 398 515,10	0,00	2 398 515,10
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	260 500,00	260 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	578 500,00	578 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	739 000,00	0,00	739 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 700 000,00	2 700 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		455 254,90	455 254,90
Recettes d'investissement – Total		3 382 979,24	3 994 254,90	7 377 234,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 706 552,57
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 083 786,71
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	344 879,00	475 950,00	475 950,00
605	Achats d'eau	12 829,00	12 000,00	12 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 800,00	3 000,00	3 000,00
6062	Produits de traitement	10 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 800,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	20 000,00	17 000,00	17 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	0,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	36 000,00	15 000,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	12 000,00	12 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6161	Multirisques	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6168	Autres	5 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	130 000,00	130 000,00
618	Divers	13 800,00	16 000,00	16 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	4 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	4 050,00	4 050,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	8 000,00	8 000,00
6287	Remboursements de frais	125 650,00	107 000,00	107 000,00
6288	Autres	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	6 000,00	6 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	100,00	100,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	2 000,00	31 000,00	31 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	734 713,00	840 992,00	840 992,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	72 113,00	25 386,00	25 386,00
6331	Versement de transport	3 500,00	4 368,00	4 368,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	2 900,00	2 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	9 200,00	9 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	442 500,00	425 842,00	425 842,00
6413	Primes et gratifications	20 000,00	120 000,00	120 000,00
6415	Supplément familial	7 500,00	12 400,00	12 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	71 700,00	71 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	105 000,00	132 500,00	132 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	4 200,00	4 200,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	17 196,00	17 196,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	1 300,00	1 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 000,00	14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	280 000,00	467 000,00	467 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	280 000,00	467 000,00	467 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 359 592,00	1 783 942,00	1 783 942,00
66	Charges financières (b) (8)	200 000,00	176 500,00	176 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	175 000,00	175 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	28 000,00	28 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	18 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	49 921,00	38 493,99	38 493,99
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 634 513,00	2 031 935,99	2 031 935,99
023	Virement à la section d'investissement	291 587,00	455 254,90	455 254,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 350 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 350 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 641 587,00	3 155 254,90	3 155 254,90
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 641 587,00	3 155 254,90	3 155 254,90
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 276 100,00	5 187 190,89	5 187 190,89

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 187 190,89
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 926 100,00	2 916 452,00	2 916 452,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 675 200,00	2 238 000,00	2 238 000,00
7068	Autres prestations de services	12 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	6 900,00	10 000,00	10 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	232 000,00	548 452,00	548 452,00
7087	Remboursement de frais	0,00	120 000,00	120 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 660,00	2 660,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	2 660,00	2 660,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 926 100,00	2 922 112,00	2 922 112,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 926 100,00	2 922 112,00	2 922 112,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	350 000,00	700 000,00	700 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	350 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		350 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 276 100,00	3 622 112,00	3 622 112,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 565 078,89
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 187 190,89
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	83 400,00	318 370,00	318 370,00
2031	Frais d'études	73 400,00	128 000,00	128 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	188 370,00	188 370,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	848 533,00	1 694 400,00	1 694 400,00
2111	Terrains nus	0,00	103 400,00	103 400,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	10 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	10 000,00	10 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	729 033,00	1 565 000,00	1 565 000,00
2154	Matériel industriel	74 500,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	0,00	6 000,00	6 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 751 850,00	3 142 000,00	3 142 000,00
2313	Constructions	0,00	642 000,00	642 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 751 850,00	2 400 000,00	2 400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 683 783,00	5 154 770,00	5 154 770,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	335 000,00	438 000,00	438 000,00
1641	Emprunts en euros	335 000,00	438 000,00	438 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		335 000,00	438 000,00	438 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 018 783,00	5 592 770,00	5 592 770,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	350 000,00	700 000,00	700 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	350 000,00	700 000,00	700 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	350 000,00	700 000,00	700 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	839 000,00	839 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	100 000,00	100 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	739 000,00	739 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		350 000,00	1 539 000,00	1 539 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 368 783,00	7 131 770,00	7 131 770,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	428 220,62
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 523 796,09
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 083 786,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	357 756,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	290 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	67 756,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 369 440,00	2 398 515,10	2 398 515,10
1641	Emprunts en euros	1 369 440,00	2 398 515,10	2 398 515,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 727 196,00	2 398 515,10	2 398 515,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 706 552,57	1 706 552,57
1068	Autres réserves	0,00	1 706 552,57	1 706 552,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	739 000,00	739 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	739 000,00	739 000,00
Total des recettes financières		0,00	2 445 552,57	2 445 552,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 727 196,00	4 844 067,67	4 844 067,67
021	Virement de la section d'exploitation	291 587,00	455 254,90	455 254,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 350 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
281561	Service de distribution d'eau	1 350 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 641 587,00	3 155 254,90	3 155 254,90
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	839 000,00	839 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	260 500,00	260 500,00
2313	Constructions	0,00	82 000,00	82 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	396 500,00	396 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 641 587,00	3 994 254,90	3 994 254,90
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 368 783,00	8 838 322,57	8 838 322,57

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	245 464,14
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 083 786,71
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
0018EAUGD2017	25/06/2010	372 790,00	393 480,00	14 800,86	0,00	372 790,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		372 790,00	393 480,00	14 800,86	0,00	372 790,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 094 050,10									
1641 Emprunts en euros (total)					4 700 570,10									
0001EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	26/05/2008	01/01/2017	29/03/2017	155 174,75	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,710		S	X	O	A-1
0002EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2009	01/01/2017	25/03/2017	33 860,61	V	Euribor 03 M + 0.5	0,180	0,180		T	P	O	A-1
0003EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	16/09/2010	01/01/2017	15/01/2017	64 809,68	F	Taux fixe à 3.09 %	3,090	3,170		T	P	O	A-1
0004EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	17/05/2011	17/05/2011	15/05/2017	136 104,31	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,450		A	P	O	A-1
0005EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	30/03/2012	13/08/2012	15/08/2017	100 000,00	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300		A	C	O	A-1
0006EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	11/06/2013	01/01/2017	15/06/2017	119 251,65	V	Moyenne Euribor 12 M + 2.42	2,350	2,350		A	P	O	A-1
0007EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2014	01/01/2017	15/05/2017	84 697,80	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3,890		A	P	O	A-1
0008EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2009	01/01/2017	25/03/2017	61 152,98	V	Euribor 03 M + 0.5	0,180	0,180		T	P	O	A-1
0009EAUGD2017	DEXIA CL	06/06/2000	01/01/2017	02/01/2017	12 245,20	F	Taux fixe à 6.35 %	6,350	6,540		M	P	O	A-1
0010EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	26/06/1999	01/01/2017	07/01/2017	10 677,18	V	Euribor 03 M + 0.35	0,040	0,040		T	P	O	A-1
0011EAUGD2017	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2004	01/01/2017	10/01/2017	38 988,09	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,420		T	P	O	A-1
0012EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	02/11/2009	17/11/2009	10/02/2017	30 400,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,940		T	C	O	A-1
0013EAUGD2017	CREDIT MUTUEL	03/12/2012	01/01/2017	30/03/2017	800 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,310		T	C	O	A-1
0014EAUGD2017	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/07/2014	01/01/2017	01/02/2017	462 499,97	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,750	1,750		T	C	O	A-1

MORLAIX-COMMUNAUTE - 11400 - 44 EAU DSP - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0015EAUGD2017	CREDIT MUTUEL	29/04/2014	01/01/2017	30/01/2017	455 360,18	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,670		T	P	O	A-1
0016EAUGD2017	SFIL CAFFIL	16/05/2008	01/01/2017	02/01/2017	176 748,08	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,800		A	C	O	A-1
0017EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	25/07/2011	01/01/2017	15/03/2017	340 781,06	V	Moyenne Euribor 03 M + 0.75-Floor -0.75 sur Moyenne Euribor 03 M	0,440	0,440		T	P	O	A-1
0019EAUGD2017	SOCIETE GENERALE	16/01/2007	01/01/2017	23/01/2017	181 815,55	F	Taux fixe à 3.8773 %	3,880	3,990		T	P	O	A-1
0021EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	13/10/2009	21/11/2009	10/03/2017	356 607,76	V	Moyenne Euribor 03 M + 2.45 + Cap 1.771 sur Moyenne Euribor 03 M	2,140	2,160		T	P	O	A-1
0022EAUGD2017	SFIL CAFFIL	07/05/2010	01/01/2017	02/01/2017	335 444,47	F	Taux fixe à 2.82 %	2,820	2,850		T	P	O	A-1
0023EAUGD2017	ARKEA	29/04/2014	01/01/2017	30/01/2017	375 599,07	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,730		T	P	O	A-1
0024EAUGD2017	CREDIT AGRICOLE	01/08/2011	12/12/2011	15/03/2017	368 351,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,030		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					393 480,00									
0018EAUGD2017	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	25/06/2010	01/01/2017	15/11/2017	393 480,00	F	Taux fixe à 3.71 %	3,710	3,760		X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 094 050,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 544 771,61					298 038,66	142 532,74	0,00	21 686,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 171 981,61					276 398,66	128 510,14	0,00	20 021,78
0001EAUGD2017	N	0,00	A-1	145 257,41	10,74	F	Taux fixe à 4.59 %	4,710	10 384,24	6 638,88	0,00	1 599,26
0002EAUGD2017	N	0,00	A-1	31 441,14	11,98	V	Euribor 03 M + 0.5	0,170	2 448,97	53,81	0,00	0,97
0003EAUGD2017	N	0,00	A-1	61 059,45	12,79	F	Taux fixe à 3.09 %	3,170	3 869,12	1 867,72	0,00	377,98
0004EAUGD2017	N	0,00	A-1	129 531,28	13,37	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	6 865,53	5 764,14	0,00	3 411,64
0005EAUGD2017	N	0,00	A-1	93 750,00	14,62	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	6 250,00	4 968,75	0,00	1 739,06
0006EAUGD2017	N	0,00	A-1	113 492,94	15,46	V	Moyenne Euribor 12 M + 2.42	2,300	5 948,37	2 610,34	0,00	1 299,05
0007EAUGD2017	N	0,00	A-1	81 361,66	16,37	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3 465,91	3 164,97	0,00	1 893,84
0008EAUGD2017	N	0,00	A-1	53 829,72	6,98	V	Euribor 03 M + 0.5	0,170	7 412,71	89,97	0,00	1,56
0009EAUGD2017	N	0,00	A-1	9 182,28	2,58	F	Taux fixe à 6.35 %	6,540	3 263,24	489,18	0,00	30,28
0010EAUGD2017	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Euribor 03 M + 0.35	0,020	0,00	0,00	0,00	0,00
0011EAUGD2017	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,420	0,00	0,00	0,00	0,00
0012EAUGD2017	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,940	0,00	0,00	0,00	0,00
0013EAUGD2017	N	0,00	A-1	750 000,00	15,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,310	50 000,00	31 005,00	0,00	0,00

MORLAIX-COMMUNAUTE - 11400 - 44 EAU DSP - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
0014EAUGD2017	N	0,00	A-1	445 833,29	26,58	V	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,750	16 666,68	7 642,74	0,00	1 222,88
0015EAUGD2017	N	0,00	A-1	436 347,29	16,33	F	Taux fixe à 3.62 %	3,670	19 710,55	15 530,21	0,00	2 513,71
0016EAUGD2017	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	0,00	0,00	0,00	0,00
0017EAUGD2017	N	0,00	A-1	318 357,55	13,71	V	Moyenne Euribor 03 M + 0.75-Floor -0.75 sur Moyenne Euribor 03 M	0,430	22 483,82	1 332,71	0,00	55,48
0019EAUGD2017	N	0,00	A-1	151 134,15	4,06	F	Taux fixe à 3.8773 %	3,990	33 336,54	5 453,38	0,00	875,42
0021EAUGD2017	N	0,00	A-1	332 539,05	11,94	V	Moyenne Euribor 03 M + 2.45 + Cap 1.771 sur Moyenne Euribor 03 M	2,150	21 627,49	6 911,94	0,00	371,37
0022EAUGD2017	N	0,00	A-1	315 175,47	12,50	F	Taux fixe à 2.82 %	2,850	20 846,65	8 668,79	0,00	2 051,96
0023EAUGD2017	N	0,00	A-1	353 692,84	12,33	F	Taux fixe à 3.68 %	3,730	22 723,58	12 704,70	0,00	2 029,95
0024EAUGD2017	N	0,00	A-1	349 996,09	13,96	F	Taux fixe à 3.97 %	4,030	19 095,26	13 612,91	0,00	547,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		372 790,00					21 640,00	14 022,60	0,00	1 664,65
0018EAUGD2017	N	0,00	A-1	372 790,00	12,87	F	Taux fixe à 3.71 %	3,760	21 640,00	14 022,60	0,00	1 664,65
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 544 771,61					298 038,66	142 532,74	0,00	21 686,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 544 771,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 138 000,00	I 1 138 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		438 000,00	438 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	438 000,00	438 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		700 000,00	700 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	700 000,00	700 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 138 000,00	428 220,62	1 523 796,09	3 090 016,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 894 254,90	III 3 894 254,90
Ressources propres externes de l'année (a)		739 000,00	739 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	739 000,00	739 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 155 254,90	3 155 254,90
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281561	Service de distribution d'eau	2 700 000,00	2 700 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	455 254,90	455 254,90

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 894 254,90	245 464,14	0,00	1 706 552,57	5 846 271,61

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 090 016,71
Ressources propres disponibles	IV	5 846 271,61
Solde	V = IV – II (6)	2 756 254,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Assistante administrative	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Coordonateur administratif et financier	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire Régies et SPANC	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gestionnaire finances, DSP, Marchés	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint au chef de service	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agents de réseaux -détachés VEOLIA	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agents exploitation réseaux et ANC	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service Eau Assainissement spanc	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Electromécanicien	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gestionnaire bureau d'études	B C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Gestionnaire réseaux et ANC	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Responsable exploitation des installations	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
contrôleur des PI/BI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	0,00	20,00	18,00	0,00	18,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 52

Nombre de membres présents : 45

Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES :

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 19/03/2018

Présenté par (1) Serge le Pinvidic, Vice-Président,

A CCI de Morlaix le 26/03/2018

(1) Serge le Pinvidic, Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A CCI de Morlaix, le 26/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

François Hamon	
Agnès Le Brun	
Alain Tigréat	
Anne-Catherine Lucas	
Annie Hamon	
Annie Piriou	
Bernadette Auffret	
Bernard Guilcher	
Bernard Le Vaillant	
Béatrice Picart	
Christian Le Manach	
Christiane Léon	
Christophe Micheau	
Claude Poder	
Clotilde Berthemet	
François Giroto	
Françoise Barbier	
Françoise Fer	
Françoise Raoult	
Georges Aurégan	
Gildas Juiff	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Guy Pennec	
Guy Pouliquen	
Gwenolé Guyomarc'h	
Hervé Richard	
Ismaël Dupont	
Jean-Charles Pouliquen	
Jean-Guy Guéguen	
Jean-Michel Parcheminal	
Jean-Paul Vermot	
Joseph Irrien	
Joëlle Huon	
Marc Madec	
Marie Simon-Gallouédec	
Marlène Tilly	
Martine Dilasser	
Maryse Tocquer	
Michèle Beuzit	
Nathalie Bernard	
Pierre Le Goff	
Pierre-Yves Minec	
Rollande Le Houérou	
Sarah Noll	
Serge Le Pinvidic	
Solange Creignou	
Thierry Desmarres	
Thierry Piriou	
Valérie Le Denn	
Véronique Pereira	
Yves Moisan	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Yvon Hervé	
Yvon Le Cousse	

Certifié exécutoire par (1) Serge le Pinvidic, Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/2018, et de la publication le 25/04/2018

A Morlaix Communauté, le 25/04/2018

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil de Communauté.